



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXXVI^e SESSION

Dakar, 5 au 8 juillet 2010

* * *

Commission des affaires parlementaires

PROJET DE RAPPORT

établi en application de l'article 12.7 du règlement et présenté à la Commission

par

M. Louis VLAVONOU
(Bénin)

Rapporteur

sur

*Les séminaires parlementaires
et les stages de formation*

Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de suivi des séminaires et des stages.

Parmi les programmes de coopération interparlementaire mis en œuvre par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les séminaires parlementaires sont particulièrement appréciés. La preuve en est leur longévité – ils existent depuis plus de dix ans - et leur régularité.

Conçus à l'origine pour améliorer les conditions de fonctionnement des parlements concernés, ces séminaires doivent répondre à des besoins précis exprimés par les Parlements demandeurs. Leur but est de faire bénéficier des parlementaires nouvellement élus de l'expérience de parlementaires plus expérimentés.

Depuis quelques années il a été proposé de réserver ces opérations aux parlements de pays en sortie de crise ou en cours de consolidation démocratique. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs été décidés par le Bureau à la suite du rapport d'une mission de bons offices dépêchée dans le pays concerné (Haïti, RDC par exemple).

L'année 2009 a montré les limites de cette procédure informelle de choix. Les pays sélectionnés peuvent, en effet, tel Madagascar retenu par le Bureau de New-York au mois de janvier, connaître en cours d'année des difficultés politiques entraînant leur suspension de l'APF et par la même le report des programmes de coopération. Il est alors très difficile de trouver un pays de substitution dans des délais rapprochés.

Aussi, il a semblé opportun au Secrétaire général parlementaire, en accord avec notre Président, de mettre en place un système d'appel à candidatures à l'instar de celui en vigueur pour le programme Noria permettant de disposer d'un groupe de pays désireux d'accueillir de tels séminaires. Il a donc adressé, à titre expérimental, un courrier aux Présidents de section au mois de novembre 2009 pour leur demander si leur parlement souhaitait bénéficier de ce programme en leur précisant de bien vouloir choisir les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder ainsi que les périodes envisagées pour la tenue de cette manifestation.

Par ailleurs, on pourrait envisager d'organiser des séminaires spécialisés s'adressant aux membres d'une ou deux commissions. Ce type de séminaire qui correspond à une demande, serait moins onéreux à mettre en place et permettrait d'en organiser davantage.

Pour l'année 2010 nous avons reçu les candidatures des assemblées du Liban, du Tchad, du Bénin du Vietnam et du Cambodge. Le Bureau lors de sa réunion de N'Djamena en février dernier a décidé que les deux prochains séminaires parlementaires de l'APF seraient organisés au Liban et au Bénin et que le Tchad bénéficierait d'un séminaire en 2011, après le renouvellement de son Assemblée nationale. Les séminaires au Bénin et au Liban devraient être organisés au cours du dernier semestre 2010.

Depuis notre dernière réunion à Paris au mois de juillet 2009, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a tenu deux séminaires parlementaires – au Mali et au Burundi - et organisé un stage de fonctionnaires parlementaires à l'ENA à Paris.

A. LES SEMINAIRES PARLEMENTAIRES

1) LE SÉMINAIRE DE BAMAKO

Les 25 et 26 septembre 2009, s'est tenu à l'Hôtel Salam de Bamako (Mali), un séminaire parlementaire sur *les pouvoirs de contrôle et d'information des Parlements face à la mondialisation*.

Ce séminaire organisé à l'intention des parlementaires maliens, a enregistré la présence de Mme Fatoumata Guindo, Ministre chargée des relations avec les institutions, M. Bongnessan Arsène Yé, député (Burkina Faso), chargé de mission Afrique de l'APF, Mme Paulette Oyane-Ondo, députée (Gabon), M. Daniel Bernard, député (Québec), M. Sylvain Gaudreault, député (Québec), Mme Michèle André, sénatrice (France), et de M. François Loncle, député (France).

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de M. Abdramane Sylla, Vice-président de l'Assemblée nationale (Mali), Président de la section malienne de l'APF, M. Luc Grégoire, représentant du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), M. Bongnessan Arsène Yé, député (Burkina Faso), chargé de mission Afrique de l'APF, et de M. Younoussi Touré, 1er Vice-Président de l'Assemblée nationale (Mali).

Dans leur allocution, tous les intervenants ont souligné l'importance d'un tel séminaire dans le renforcement des capacités des députés dans le domaine du travail parlementaire, au moment où le monde connaît une crise financière et économique sans précédent.

Les exposés des différents conférenciers ont porté sur le rôle des commissions et sur les nouvelles structures mises en place en appui des moyens de contrôle traditionnel du Parlement, le rôle et les pouvoirs d'information et de contrôle des Parlements en matière internationale, les Parlements et les organisations internationales non-parlementaires.

Les débats ont montré la diversité et la multiplicité des moyens de contrôle et la nécessité de les renforcer en développant la communication et les échanges d'expérience.

Les participants ont apprécié la qualité des contributions faites par les experts venus à cet effet et ont souhaité la multiplication de tels séminaires, base d'une bonne coopération interparlementaire, face aux nombreux défis de la mondialisation.

2) LE SÉMINAIRE DE BUJUMBURA

Les 26 et 27 novembre 2009, s'est tenu à l'Hôtel Source du Nil de Bujumbura (Burundi), un *séminaire parlementaire sur les pouvoirs de contrôle et d'information des Parlements en matière internationale, le financement des partis politiques, la fonction publique parlementaire et la communication parlementaire*.

Ce séminaire organisé conjointement par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et le parlement burundais, a enregistré la présence de Mme Paulette Oyane-Ondo, députée (Gabon), MM. Abdramane Sylla, Vice-président de l'Assemblée nationale (Mali), Alain Destexhe, sénateur (Communauté française de Belgique), Jean-René Marsac, député (France), Chris D'Entremont, député (Nouvelle Ecosse) et Irvin Pelletier, député

(Québec). Il a réuni plus d'une centaine de parlementaires et de fonctionnaires du Parlement du Burundi

Les séances d'ouverture et de clôture de ce séminaire ont été respectivement présidées par le Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma et le Président du Sénat, l'Honorable Gervais Rufyikiri, en présence de la presse et des membres du corps diplomatique dont l'ambassadeur de Belgique. Ils ont tous deux souligné dans leur allocution, l'importance d'un tel séminaire pour le renforcement des capacités des députés et des sénateurs dans le domaine du travail parlementaire.

Les échanges ont, notamment, porté sur la diversité et la multiplicité des moyens de contrôle et la nécessité de les renforcer en développant la participation des parlementaires aux différentes instances internationales, sur l'importance d'instituer une véritable fonction publique parlementaire gage du bon fonctionnement de l'institution, sur l'intérêt d'adopter une législation sur le financement des partis politiques et sur la nécessité de développer la communication parlementaire. Il a été convenu que pour chacun de ces thèmes, aucune solution extérieure, aussi efficiente soit-elle, ne saurait être importée, sans être, au préalable, adaptée à la réalité locale.

La qualité des débats et l'assiduité des participants ont été révélateurs de toute l'importance accordée par les parlementaires burundais au renforcement du fonctionnement démocratique des institutions de leur pays et à leur désir de poursuivre sur la voie amorcée de la démocratisation.

Les actes du séminaire sont disponibles sur le site : [http// apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

B. LES STAGES POUR FONCTIONNAIRES

➤ Le stage co-organisé avec le Parlement français et l'Ecole nationale d'administration

Depuis 1997, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie participe au stage organisé conjointement par le Parlement français et l'Ecole nationale d'administration portant sur l'organisation du travail parlementaire, en finançant quatre à cinq bourses. Il a eu lieu cette année du 1er au 26 mars. Il s'adresse plus précisément à des fonctionnaires parlementaires. Les conférenciers sont de hauts fonctionnaires du Parlement, secrétaires généraux, directeurs généraux et directeurs de services pour la plupart. Les semaines, ponctuées chacune par des communications des auditeurs sur le fonctionnement de leur Parlement, sont axées successivement sur la présentation des institutions françaises et sur le fonctionnement des Assemblées : séance, commissions, mais aussi ressources humaines, communication, relations internationales, groupes parlementaires, etc. Un député et un sénateur viennent expliquer leur rôle dans leur assemblée et dans leur circonscription. Des journées sont prévues à l'Assemblée nationale, au Sénat. Les stagiaires sont également reçus au Conseil constitutionnel et au ministère des relations avec le parlement. Depuis le début de ce programme, quarante huit stagiaires venant de vingt-cinq pays différents ont bénéficié de cet enseignement.

Dans le même souci de transparence que pour les séminaires parlementaires le Secrétaire général parlementaire a invité les présidents de section à adresser leurs éventuelles demandes de bourses pour leurs fonctionnaires parlementaires afin de pouvoir les soumettre à l'arbitrage du Bureau.

L'APF a pris en charge le déplacement et le séjour de cinq personnes. Le Bureau a retenu les candidatures suivantes :

- Cambodge : M. Sem Pysey, assistant du secrétaire général de l'Assemblée nationale.
- Benin : M. Mariano Ogoutolou, Chef de la cellule chargée de la coopération interparlementaire.
- Tchad :
 - M. Moussa Wayor Ahmed, Chef de service de gestion du personnel.
 - Mme Fatima Karima Hadjaro, Réviseur.
- Vietnam : Mme Thu Phuong BUI, fonctionnaire du département des affaires étrangères Cabinet de l'Assemblée nationale du Vietnam

Je vous remercie de votre attention.

Séminaires d'information et d'échanges

Liste des séminaires et thèmes retenus

Bangui 1994 : Le Parlement et l'état de droit

Les relations entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire

Le rôle et le fonctionnement du Parlement

Le Parlement et la société civile

Lomé 1994 : Le rôle du parlementaire dans l'élaboration de la loi et les relations entre majorité et opposition

L'initiative de la loi

Examen par les parlements des projets et propositions de loi

Les relations entre majorité et opposition

Bamako 1995 : Les pouvoirs législatifs et de contrôle du Parlement

Le processus démocratique

Le contrôle de l'action du gouvernement

Les relations entre majorité et opposition

Bucarest 1995 : Le pouvoir de contrôle du Parlement

Les relations entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif

Les relations entre majorité et opposition

Port-Louis 1996 : Le mandat parlementaire

Le parlementaire dans sa circonscription

Le parlementaire dans son Assemblée

Le Caire 1996 : Le parlement, reflet de l'identité nationale

La désignation de la représentation nationale

Monocamérisme ou bicamérisme : les termes d'un choix institutionnel

Le modèle de démocratie parlementaire a-t-il une valeur universelle ?

Lomé 1997 : Le statut de l'opposition parlementaire

Le rôle et le financement des partis politiques

Les relations entre majorité et opposition

Le rôle de l'opposition parlementaire

Sofia 1998 : Le consensus parlementaire

Les relations entre majorité et opposition

Quel rôle pour les groupes de pression au sein du Parlement ?

Les petits partis politiques : représentation et rôle

Vientiane 1998 : Les fonctions législative et de contrôle du Parlement

Le processus législatif

Le contrôle de l'action gouvernementale et de l'application des lois

Table ronde de synthèse : quelles fonctions pour le Parlement de demain ?

Antananarivo 1999 : Le Parlement de l'an 2000

Le processus législatif
Les droits et devoirs de l'opposition et de la majorité
Le rôle des partis politiques

Bangui 1999: Le Parlement de l'an 2000

Le travail et le rôle du parlementaire
Le rôle de l'opposition et de la majorité
Le rôle des partis politiques

Port-Vila 2000 : Démocratie et bonne gouvernance

Les fonctions législatives et de contrôle du Parlement
Les mécanismes de stabilité gouvernementale
Les groupes politiques au Parlement

Niamey 2000 : Le travail et le rôle du parlementaire

La procédure législative et la procédure budgétaire
Le contrôle de l'action gouvernementale et le contrôle de l'application des lois
Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire.

Bissau 2001 : Démocratie et bonne gouvernance

Les relations entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire
Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire
La procédure législative et la procédure budgétaire

Dakar 2002 : Le Parlement et les relations internationales

Les pouvoirs du Parlement en matière internationale
La diplomatie parlementaire
Parlements nationaux et Parlements supra-nationaux (les exemples comparés de l'Union européenne et de l'Union africaine)

Chisinau 2002 : Les pouvoirs de contrôle du parlement

Le contrôle de l'action du gouvernement
Les commissions d'enquête parlementaires
Le contrôle des activités des autorités administratives de l'audiovisuel, des télécommunications et de l'énergie
Le contrôle de l'exécution de la loi par les autorités de l'administration publique locale

Yaoundé 2002 : Le mandat parlementaire

Le rôle du député au sein du parlement
Le rôle du député dans sa circonscription
Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire

Ouagadougou 2003 : Les femmes africaines, actrices majeures du développement

Femmes, éducation et santé
Femmes, développement économique et environnement
Femmes, paix, démocratie et droits de l'Homme

Libreville 2003 : Le contrôle parlementaire et la bonne gouvernance

La procédure budgétaire (cas concrets)

L'exécution et le contrôle de la loi de finances

Le contrôle de l'application des lois

Brazzaville 2004 : Le travail et le rôle du parlementaire

Qu'est-ce que la bonne gouvernance ?

Le travail du parlementaire

Les relations majorité-opposition

Porto Novo 2004 : Les mécanismes d'élaboration des lois et les pouvoirs de contrôle parlementaire

Les mécanismes d'élaboration des lois (de l'initiative à la promulgation)

Les pouvoirs de contrôle du Parlement

L'exécution et le contrôle de la loi de finances

Moroni 2005 : Le fonctionnement d'un parlement fédéral et des parlements régionaux

Le rôle du député dans sa circonscription et au Parlement

L'organisation du travail parlementaire et le contrôle du Parlement sur l'action gouvernementale

Les relations majorité-opposition

Vientiane 2005 : Le contrôle budgétaire

Le projet de loi de finances : examen, vote et procédure d'exécution

Le contrôle de l'efficacité du budget et de la dépense publique

Port-Vila 2006 : le rôle des parlements en matière internationale : évolution dans le contexte de la mondialisation

Les parlements face aux organisations internationales et la coopération parlementaire

Le pouvoir d'information et de contrôle des parlements en matière internationale

Bangui 2006 : Les pouvoirs du Parlement

Le pouvoir législatif du Parlement

Le pouvoir de contrôle du Parlement

Le rôle de la majorité et de l'opposition dans le travail parlementaire

Port-au Prince 2007 : Démocratie et bonne gouvernance

Les fonctions législatives et de contrôle du Parlement

Les mécanismes de stabilité gouvernementale

Les groupes politiques au Parlement

Nouakchott 2007: Les différentes fonctions du parlementaire

Le rôle du parlementaire

La fonction de contrôle

La fonction publique parlementaire

La diplomatie parlementaire

Lomé 2008 : Le contrôle budgétaire

La citoyenneté,

L'élaboration de la loi

L'aide à l'exercice du mandat

Kinshasa 2008 : Le statut et le rôle de l'opposition dans une démocratie parlementaire

La problématique de l'opposition dans les démocraties parlementaires

Les groupes politiques au parlement

La représentation de l'opposition dans les différentes instances parlementaires

L'organisation du travail parlementaire

Bamako 2009 : Les pouvoirs de contrôle et d'information des Parlements face à la mondialisation.

Bujumbura 2009 : les pouvoirs de contrôle et d'information des Parlements en matière internationale, le financement des partis politiques, la fonction publique parlementaire et la communication parlementaire.

N.B : Les actes des séminaires tenus depuis 2000 sont consultables sur le site Internet de l'APF